

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91
Email : mairie@chartainvilliers.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 04 / 2026

OBJET :

DEMANDE FONDS DE
CONCOURS A CHARTRES
MÉTROPOLE
ACHAT ARMOIRE IGNIFUGE

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

16 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames Dominique LEJEUNE, Janine CHEUL, Danielle BENOIST et Cécile DE BEIR et Messieurs Fabrice TANTY, Didier VERNIOL, Guy BOUAZIZ, David CHOLLEY, Serge DROIT et Thierry GARNIER

Madame Janine CHEUL a été élue secrétaire de séance.

Le Maire présente aux conseillers une estimation financière pour l'achat d'une armoire ignifuge destinée à la conservation des documents sensibles de la commune (registres d'Etat-Civil, par exemple)

Le devis s'élève à 4.851 euros H.T (soit 5.821 € T.T.C.).

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. APPROUVE l'achat d'une armoire ignifuge

. SOLLICITE à cet effet un fonds de concours auprès de Chartres Métropole pour ce projet,

Le plan de financement s'établit comme suit :

Fonds de concours Chartres Métropole (50 % du montant HT)	2.425.50 euros
Autofinancement	3.395.50 euros
TOTAL (montant des travaux T.T.C.)	5.821 euros

L'achat sera effectué après réception de la délibération attributive de subvention, et en tout état de cause au cours de l'exercice 2026.

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Le
Et de sa publication

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

